

Conseil de l'Ouest de l'État de New York sur la sécurité et la santé au travail (Western New York Council on Occupational Safety and Health)

# GUIDE DES RESSOURCES POUR LES FAMILLES





### NOS CONDOLÉANCES



#### Cher membre de la famille,

À l'heure actuelle, il n'y a rien que l'on puisse dire ou faire pour soulager votre douleur. Le traumatisme qu'un tel incident représente dépasse le processus de deuil. Nombreux sont celles et ceux qui se trouvent dans la même situation que vous. Nous connaissons l'ampleur des dommages, qu'il s'agisse de l'esprit, du corps et/ou de l'âme. Vos proches ne sont pas oubliés - ils demeurent dans les cœurs et les esprits de nombreuses personnes. Vous êtes également leur porte-parole. Qu'ils se fassent entendre!

Il a été dit : « Le décès d'une personne est une tragédie, le décès d'un million de personnes est une statistique ». Nous pleurons environ 6 000 personnes chaque année. Ces travailleurs tombés dans l'exercice de leurs fonctions devraient être avant tout dans nos cœurs, car, après tout, ils représentent la famille américaine, le rêve américain. Nous sommes là pour vous donner une chose qui nous a manqué - la compassion, la compréhension, le soutien et la possibilité de vous exprimer lorsque vous en éprouvez le besoin.

Avec un cœur lourd mais plein d'espoir,

Tammy Miser

Directrice générale/Fondatrice

Soutien concerté et mémorial pour les décès survenus en milieu de travail (United Support and Memorial for Workplace Fatalities - USMWF)



## FAMILLES ET PROGRÈS

Les familles des personnes décédées en milieu de travail ont besoin et méritent de l'espoir, des réponses, des conseils, du soutien et de la reconnaissance. Ensemble, USMWF, WNYCOSH, les coalitions pour la sécurité et la santé au travail (groupes COSH), les syndicats, les centres de travailleurs, les familles soucieuses du bien-être d'autrui et les organismes gouvernementaux modifient la façon dont les membres des familles des victimes sont traités et s'assurent que leurs besoins sont satisfaits en leur donnant le droit à un processus d'enquête juste et transparent.

#### INTRODUCTION

Lorsqu'un travailleur trouve la mort ou qu'il est gravement blessé sur son lieu de travail, les membres de sa famille et ses amis sont généralement soumis à de nombreuses épreuves et se posent de nombreuses questions.

La nature inattendue de l'incident, le manque d'examen public dans la plupart des lieux de travail et le secret subséquent des organismes impliqués, protègent souvent l'employeur et peuvent frustrer le processus de deuil normal.

Nous avons élaboré ce Guide de ressources parce que nous savons à quel point le processus peut être complexe.

Nous comprenons également que chaque personne porte le deuil à sa façon et à son rythme. Vous pouvez utiliser ce Guide de ressources à votre convenance. Nous vous encourageons à contacter un agent de WNYCOSH à tout moment si vous avez d'autres questions ou des préoccupations, par téléphone (716-833-5416) ou par courrier électronique (info@wnyworker.org).











Julia, assise aux côtés de son père, tient un portrait de son frère Mark mort écrasé dans un accident de travail, alors qu'il travaillait sous un chariot élévateur hissé. Mark était délégué syndical dans l'entrepôt où il travaillait et s'était plaint de nombreuses fois auprès de son employeur au sujet des conditions de travail dangereuses.

#### **SOUTIEN**

Les membres de la famille en deuil méritent un soutien pour faire face à la perte ou aux blessures graves de leurs proches. Outre les systèmes de soutien habituels disponibles, voici quelques suggestions supplémentaires en cas de tragédies sur le lieu de travail :



#### CONNAISSEZ VOS DROITS

Vous avez le droit d'être informé. En vertu du Freedom of Information Act (Loi sur la liberté d'information), vous avez la garantie d'avoir accès à certains documents. Vous pouvez utiliser la lettre-type incluse de la loi sur la liberté d'information (FOIA) pour demander au gouvernement de vous envoyer ces informations. Nous pouvons vous aider à identifier l'organisme gouvernemental compétent et à déterminer le moment pour lui soumettre votre demande d'information sur la base de la loi FOIA.



# **ENVISAGEZ DE FAIRE APPEL**À UN PROFESSIONNEL

Les circonstances entourant les tragédies en milieu de travail sont presque toujours catastrophiques et entraînent souvent un stress post-traumatique (SPT). Des conseillers peuvent généralement être très utiles en ce qu'ils peuvent soutenir les familles à la suite de ces tragédies. Contactez WNYCOSH si vous souhaitez obtenir de l'aide dans la recherche d'un conseiller dans votre région.



#### **IMPLIQUEZ-VOUS**

Les membres de la famille jouent un rôle toujours plus important et réclament justice au bénéfice de leurs proches. Les membres actifs de la famille jouent, à plusieurs niveaux, un rôle essentiel à leur avantage et en ce qui concerne les problèmes de santé et de sécurité au travail pour tous les travailleurs.





### **SOUTIEN**

- Les membres de la famille peuvent exiger de se voir communiquer tous les faits pertinents relatifs aux circonstances entourant les tragédies en milieu de travail. Les familles peuvent demander au Procureur de District de mener une enquête. N'hésitez pas à vous rendre au bureau régional de l'OSHA ou à contacter le Procureur de District pour signaler votre cas.
- Participez à la Journée de commémoration des travailleurs pour rendre hommage à votre être cher et à tous ceux qui ont brutalement perdu la vie pendant l'année. Chaque année, des membres des familles touchées, des syndicalistes, des législateurs et de nombreux autres militants de la santé et de la sécurité se rassemblent dans des cérémonies à travers le pays pour se souvenir des victimes et sensibiliser sur la question de la sécurité au travail. Le thème « Souvenons-nous des morts et luttons pour les vivants » (« Mourn for the Dead and Fight for the Living ») est un message puissant qui résonne tout au long de la journée.
- Devenez un porte-parle de la lutte pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail afin de sauver des vies. Personne ne comprend mieux combien il est important de prévenir ces tragédies que vous et votre famille.
   WNYCOSH travaille systématiquement sur des problèmes de santé et de sécurité afin de sensibiliser les responsables gouvernementaux, les organisations et les familles qui agissent pour promouvoir des changements positifs pour les travailleurs et leurs familles. Si vous souhaitez vous impliquer ou savoir quelles sont les avancées les plus récentes en matière de santé et de sécurité, veuillez contacter WNYCOSH.





# FICHE TECHNIQUE SUR LE PAIEMENT DES INDEMNITÉS DE DÉCÈS POUR LES TRAVAILLEURS DE NEW YORK



L'indemnisation des accidents du travail est une assurance qui fournit des prestations en espèces si une blessure liée au travail entraîne la mort en vertu du paragraphe 16 de la Loi sur l'indemnisation des accidents du travail (WCL) de l'État de New York. Un décès peut être considéré comme lié au travail s'il est dû à une blessure spécifique ou à une maladie professionnelle.

Les indemnités hebdomadaires en espèces et les soins médicaux sont payés par la compagnie d'assurance de l'employeur, comme indiqué par la Commission des accidents du travail. La Commission des accidents du travail est un organisme public d'État qui traite les demandes d'indemnisation. Si l'intervention de la Commission est nécessaire, celle-ci déterminera si cette compagnie d'assurance devra rembourser les indemnités en espèces et/ou les soins médicaux, ainsi que les sommes dues.

# PERSONNES À CHARGE

#### **EXCEPTIONS**

#### **ENFANTS**

- Les personnes à charge peuvent bénéficier d'indemnités hebdomadaires en espèces correspondant au 2/3 du salaire hebdomadaire moyen du travailleur décédé un an avant l'accident
- La compensation hebdomadaire ne peut excéder le montant maximal réglementaire qui est actuellement de 864,32 \$
- L'employeur devra fournir jusqu'à 10 500 \$ de frais funéraires
- En cas d'absence de personnes à charge, les parents ou le successeur du travailleur décédé peuvent avoir droit à un paiement de 50 000 \$

- Le décès du travailleur doit sans aucun doute être lié au travail afin que les personnes à charge puissent bénéficier des indemnités de décès
- Les indemnités de décès et les frais de funérailles ne sont pas exigibles si un travailleur blessé bénéficie d'indemnités pour incapacité temporaire ou d'indemnités à caractère permanent, mais décède en raison d'une maladie non liée au travail
- À moins qu'il ne se remarie, le conjoint survivant reçoit des indemnités pour le restant de ses jours
- Si le conjoint survivant se remarie, il reçoit un montant forfaitaire équivalent à deux ans d'indemnités

- Dans le cas où il existe des enfants mineurs en plus du conjoint survivant, le montant des indemnités reste le même mais est réparti entre le conjoint et les enfants mineurs
- Lorsqu'il existe plus d'un enfant survivant, le conjoint survivant reçoit 36,667 % du montant des indemnités hebdomadaires et les enfants partagent les 30 % restants
- Les indemnités réservées aux enfants survivants sont suspendues une fois qu'ils atteignent l'âge de dix-huit ans à moins qu'ils ne soient inscrits à l'université



# ?

#### **QU'EST-CE QUE LA FOIA?**

La FOIA est une loi fédérale qui permet la divulgation complète ou partielle des documents contrôlés par le gouvernement et demandés par le public, à moins que ces documents ne puissent être consultés pour des raisons liées à la vie privée des personnes, à la sécurité nationale ou à l'application de la loi.





# LETTRE-TYPE DE LA LOI SUR LA LIBERTÉ D'INFORMATION (FOIA)

Date

Responsable de la Freedom of Information Act (Loi sur la liberté d'information), Nom de l'organisme
Adresse de l'organisme
Ville, État, code postal

Demand	de c	l'inf	ormati	on su	r la	base	de	la l	Loi	sur	la	liberté	ď	'int	forn	nat	ior
--------	------	-------	--------	-------	------	------	----	------	-----	-----	----	---------	---	------	------	-----	-----

Cher/Chère	,

Le présent document constitue une demande en vertu de la Freedom of Information Act (Loi sur la liberté d'information). Je demande qu'une copie de tous les documents, photos et matériels relatifs à l'affaire n°\_\_, concernant le décès de \_\_\_\_\_ (notez ici le numéro de l'affaire et le nom de votre proche), me soit fournie.

Je souhaite obtenir ces informations à des fins personnelles et non à des fins commerciales. Je demande la dispense de tous les frais car je souhaite bien comprendre les opérations et les activités du gouvernement ainsi que les circonstances du décès, en savoir plus sur les derniers moments de la vie de mon proche et, enfin, avoir une aide dans mon processus de deuil. (REMARQUE : voir la note ci-dessous.)

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande. Cordialement,

Nom Adresse Ville, État, code postal Téléphone

Si vous n'incluez pas toutes les informations vous concernant, votre demande sera très probablement rejetée.

(REMARQUE: il peut y avoir des photos troublantes ou des informations que vous ne souhaitez pas recevoir. Vous devriez noter ceci dans votre demande ou éventuellement demander à une tierce partie, comme un avocat, de vous aider à sélectionner ce que vous voyez.)



# cosh



WNYCOSH est un organisme de sensibilisation et d'éducation à but non lucratif dédié à l'autonomisation de milliers de travailleurs, y compris les jeunes travailleurs, les réfugiés et les travailleurs immigrés, les travailleurs à faible revenu et les travailleurs dans les industries à haut risque, grâce à une formation directe pour identifier, évaluer et contrôler les dangers en milieu de travail.

Traduction financée par le Département du travail de l'État de New York en charge de la santé et de la sécurité au travail Numéro de contrat #DOL01-CC1676GG-3550000

Nous tenons à remercier particulièrement :



Conception et édition par : Aimee La France, Cornell High Road Fellow 2017

Masscosh

2495 Main Street, Suite 438
Buffalo, New York 14214
Tél.: (716) 833-5416 x11,
Télécopie: (716) 833-7507
Service d'assistance téléphonique en cas
d'accident du travail: (716) 206-3550
info@wnycosh.org • wnycosh.org

Les opinions, les résultats et/ou les interprétations des données contenues dans le présent document relèvent de la responsabilité du Conseil de l'Ouest de l'État de New York sur la sécurité et la santé au travail (Western New York Council on Occupational Safety and Health) et ne représentent pas nécessairement les opinions, les interprétations ou les politiques du Département du travail de l'État de New York.